

**Coordonnées des districts de
Sudbury et Manitoulin, Parry Sound
et Temiskaming**

Horizon Santé-Nord
Centre de santé mentale et
de toxicomanie
Programme régional des
troubles alimentaires
127, rue Cedar
Sudbury (Ontario) P3E 1B1
705 523-4988, poste 4221
Sans frais : 1 866 244-4344

Dans le cadre de son programme,
le PRTA offre des services à l'extérieur
de Sudbury :

District de Nipissing

Centre régional de santé de North Bay
705 494-3050
Site Web : www.nbrhc.on.ca

District d'Algoma

Hôpital de Sault-Sainte-Marie
705 759-3434
Site Web : www.sah.on.ca

District de Cochrane

Hôpital de Timmins et du district
Programme de santé mentale
en consultation externe
705 267-2131
Site Web : www.tadh.com

Vie privée et confidentialité

Vos renseignements demeureront
confidentiels, tel qu'il est décrit dans
la *Loi de 2004 sur la protection des
renseignements personnels sur la santé
(LPRPS)*.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas
à nous les poser.

**Programme régional
des troubles
alimentaires**

Horizon Santé-Nord
Centre de santé mentale et de
toxicomanie de Sudbury

127, rue Cedar
2^e étage

Sudbury (Ontario) P3E 1B1

Financé par :



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

127, rue Cedar
Sudbury ON P3E 1B1
705 523-4988
www.hsnsudbury.ca



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

(Available in English)

Qu'est-ce qu'un trouble alimentaire?

Nous employons communément le terme « trouble alimentaire » pour désigner les syndromes d'anorexie, de boulimie et d'hyperphagie boulimique.

Les troubles alimentaires sont des problèmes graves qui touchent chaque partie du corps et de la vie d'une personne. Un trouble alimentaire peut nuire à la qualité de vie d'une personne et être dangereux pour sa santé. Les gens qui souffrent d'un trouble alimentaire peuvent avoir une combinaison de pensées, de sentiments et de comportements, comme :

- Peur intense de manger et de prendre du poids
- Sentiments d'inefficacité
- Faible estime de soi
- Souci de la perfection
- Sentiments de culpabilité
- Retrait social
- Humeur instable, dépression, irritabilité
- Préoccupation concernant l'alimentation et nécessité d'affirmer le contrôle sur l'apport alimentaire et le poids corporel

Est-ce qu'un trouble alimentaire peut avoir des conséquences sur la santé physique?

Oui! Les restrictions alimentaires, les purges et autres comportements privent le corps d'éléments nutritifs nécessaires et peuvent gravement nuire à l'activité du cerveau, à la composition osseuse et à tous les principaux organes, ce qui peut entraîner des lésions immédiates et durables.

Qui fournit les services dans le PRTA?

Les troubles alimentaires sont compliqués. Par conséquent, les personnes qui participent au PRTA reçoivent des services d'une équipe multidisciplinaire.

Vous pourriez rencontrer des fournisseurs de service provenant des domaines suivants durant votre traitement dans le cadre du PRTA : soins infirmiers, psychologie, psychiatrie, pédiatrie, travail social et diététique.

Quels services sont offerts?

Le programme offre des services aux enfants, aux adolescents et aux adultes souffrant d'un trouble alimentaire et à leurs familles.

Le processus d'évaluation appuie les recommandations de traitement.

Les recommandations de traitement peuvent inclure les options suivantes :

- Surveillance médicale
- Counseling nutritionnel
- Thérapie familiale
- Thérapie individuelle
- Thérapie de groupe
- Psychoéducation
- Recommandation à un autre programme en santé mentale, si nécessaire

Importance de la participation de la famille

La récupération est plus probable avec la participation active de la famille et des aidants.

Le Programme régional des troubles alimentaires (PRTA) encourage fortement les parents, les partenaires et les aidants à participer au traitement. Cependant, il est important de comprendre qu'il est difficile pour les personnes qui souffrent d'un trouble alimentaire d'accepter l'aide de leurs proches parce qu'elles ont honte et craignent d'être un fardeau pour les autres. Notre équipe est consciente de ce dilemme et vous aidera ainsi que vos proches tout au long du processus.

Qui peut présenter une demande de traitement?

Nous acceptons les demandes de la personne qui a besoin d'aide, de membres de la famille, de fournisseurs de soins primaires, de thérapeutes et d'organismes communautaires.

En raison des complications médicales potentiellement graves des troubles alimentaires, les fournisseurs de soins primaires doivent accepter de continuer à participer à la surveillance médicale et à la gestion de cas de leurs clients.

Comment communiquer avec le PRTA?

Le PRTA situé à Sudbury est le centre régional d'évaluation et de traitement des troubles alimentaires des résidents du Nord-Est de l'Ontario (RLISS 13).

Ressources en ligne

<http://www.nedic.ca>

<http://www.maudsleyparents.org/welcome.html>

<https://feast-ed.site-ym.com>